Encyclopédie berbère

2 | 1985
2 | Ad – Ağuh-n-Tahlé

Aethiopes

J. Desanges et G. Camps

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/877
DOI : 10.4000/encyclopedieberbere.877
ISSN : 2262-7197

Éditeur
Peeters Publishers

Édition imprimée
Date de publication : 1 novembre 1985
Pagination : 168-181
ISBN : 2-85744-209-2
ISSN : 1015-7344

Référence électronique
J. Desanges et G. Camps, « Aethiopes », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 2 | 1985, document A71, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/877 ; DOI : https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.877

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Aethiopes

J. Desanges et G. Camps

Sources antiques (J. Desanges)

Témoignages textuels

1 Strabon (XVII, 3, 23), au début du principat de Tibère, avoue très franchement son incapacité à définir une limite entre l'aire d'implantation des Libyens et celle des Ethiopiens : « nous ne saurions dire, écrit-il, quelles sont les limites de l'Ethiopie et celles de la Libye ; nous ne les connaissons pas clairement du côté de l'Egypte, encore moins du côté de l'océan ». Faut-il imputer un tel aveu à des lacunes dans la documentation des géographes de l'Antiquité ou à une situation d'inextricable complexité susceptible, surtout à leur époque, de décourager la connaissance ? Ilots et enclaves pouvaient dessiner une carte du peuplement capricieuse que le nomadisme modifiait sans doute au rythme des saisons.

2 A l'époque punique, deux textes d'inégale portée semblent attester la présence de Noirs au contact de Carthage. Frontin *(Strat.,* I, 11, 18) nous apprend qu'à la veille de la bataille d'Himère (480 avant notre ère), il y avait parmi les prisonniers puniques tombés entre les mains de Gélon des auxiliaires tout à fait noirs *(qui nigerrimi erant).* Ces auxiliaires, qui ne semblent pas être des mercenaires, ne devaient pas provenir de très loin à une époque où le territoire africain de Carthage était encore de dimension modeste. Peut-être étaient-ils originaires de l'hinterland des villes puniques de la Petite Syrte ou de la Tripolitaine *(Emporia).* Mais ce n'est là qu'une simple supposition. D'autre part, Diodore (XX, 57) rapporte qu'en 307 avant notre ère, Eumaque, général d'Agathocle, soumit « dans les régions supérieures » [de la Libye] une peuplade, les Asphodélodes, très proches des Ethiopiens par la couleur. L'expression « les régions supérieures » signifie simplement qu'on s'éloigne du secteur voisin de Carthage où avait eu lieu la campagne précédente (prise d'Utique et d'Hippou Akra, aujourd'hui Bensert (Bizerte), par les Syracusains). Il s'agit d'une orientation relative. En s'enfonçant dans les profondeurs du continent à partir de Carthage, on remontait le cours des oueds. Dans le voisinage des Asphodélodes se trouvait la ville de Phellinè ; or,

au cours de la même campagne, Eumaque s'empara de Toka avant de prendre Phellinè et après la prise de cette dernière, il conquit Meskhela ou Meskhala. Toka, située près d'une peuplade de Numides est peut-être *Tucca* (Dougga) et Meskhela, très hypothétiquement *Masculula* (Henchir Guergour, au nord-ouest du Kef), puisque par la suite Eumaque parvint à une autre Hippou Akra qui est nécessairement Annaba (Bône). On ne peut identifier Phellinè, dont le nom est sans doute à mettre en rapport avec le nom du chêne-liège, en grec « phellos ». On sera donc porté à supposer que Phellinè et les Asphodélodes se trouvaient dans la région de la haute Medjerda ou en Khroumirie où le chêne-liège abonde.

3 En revanche, un troisième texte, dont le témoignage est souvent allégué, doit être, à notre avis, écarté. Plaute *(Poen.,* 1113) dépeint ainsi la nourrice de deux Carthaginoises : « *specie uenusta, ore atque oculis pernigris* », c'est-à-dire « jolie d'aspect, avec un visage et des yeux tout à fait noirs ». Mais, comme l'a remarqué A. Ernout (Plaute, V, éd. Budé, Paris, 1938, p. 236, n. 1), la métrique prouve que le vers est incomplet. Le troisième pied est mutilé et il manque sans doute une épithète qualifiant *ore.* Dès lors, *pernigris* ne porte que sur *oculis.* De plus, Plaute vient de dire que cette nourrice est brune de corps *(corpore aquilost).* R. Schilling a récemment souligné que *aquilus* ne qualifiait nulle part ailleurs les Ethiopiens. La nourrice est tout au plus noiraude, elle n'est pas noire. Il n'y a pas de raison de croire que sa race l'oppose aux Carthaginois ou aux Libyens.

4 Si les témoignages textuels suggérant que les Carthaginois pouvaient vivre au contact des Ethiopiens sont donc rares, nombreux sont les auteurs qui attestent, tout au long d'un millénaire, que des Ethiopiens vivaient à la lisière méridionale de l'Afrique du Nord, depuis les confins de l'Egypte jusqu'à l'océan atlantique. Voici une revue rapide de ces sources en partant de l'est.

5 Hérodote (IV, 168) mentionne les Adurmakhidae comme le peuple libyen le plus oriental. Or Silius Italicus *(Pun.,* IX, 223-225) en fait des riverains du Nil qui protègent des ardeurs du soleil leur corps noirci *(corpora nigrantia).* S'agit-il de la part de l'auteur des *Punica,* souvent fort bien documenté, d'un simple accès de fantaisie poétique ? Mais on peut admettre, sans invraisemblance, que des populations du désert libyque aient parfois nomadisé sur la route des Oasis, atteignant éventuellement la Basse ou la Moyenne-Nubie. Il est remarquable que Ptolémée, dans sa *Géographie,* compte les Noubae* à la fois parmi les populations de la vallée du Nil (IV, 7, 10, éd. C. Müller, p. 781) et parmi celles de la Libye intérieure (IV, 6, 5, p. 744), en fait le Sahara. La preuve qu'il considérait les Noubae comme issus des déserts occidentaux, c'est qu'il les localise par deux fois au voisinage des « Fosses garamantiques » (IV, 6, 5, p. 744 ; 6, 6, p. 748), qu'il faut sans doute identifier au Wadi el Agial la vallée encaissée où s'élevaient les villes des Garamantes* dont les restes subsistent à Djerma et à Zinchecra (Ch. Daniels, *The Garamantes of Southern Libya,* Stoughton, 1970, p. 17 et pl. 2 et 3).

6 Plus à l'ouest, les Ammoniens ou habitants de l'oasis de Syouah, étaient, selon Hérodote (II, 42), des descendants de colons égyptiens et éthiopiens qui parlaient une langue intermédiaire entre l'égyptien et l'éthiopien. C'était donc apparemment une population métissée. Cependant, elle a dû être submergée ensuite par des éléments libyco-berbères, car dans les temps modernes, les habitants de Syouah parlent un dialecte berbère. Egalement métissés nous paraissent les Nasamons* qui entretenaient des contacts avec les Ammoniens (Hérodote, II, 32). Ils n'étaient certainement pas très noirs, puisqu'au terme de leur expédition dans le désert, certains d'entre eux relatèrent comme un fait remarquable l'existence de petits hommes noirs de peau (Hérodote,

ibid.). Mais à l'époque des Sévères, Philostrate *(Vie d'Apoll.,* VI, 25) tient les Nasamons pour des Ethiopiens. Claudien *(Guerre contre Gildon,* 192-193), à la fin du IVe siècle, distingue, parmi les alliés de Gildon, les Nasamons des Ethiopiens, mais il prétend que de l'union des premiers comme des seconds avec des Carthaginoises sont nés des enfants de couleur *(discolor).* Les Nasamons étaient donc d'une carnation beaucoup plus foncée que les habitants de la Carthage romaine, métis de Puniques, de Libyco-Berbères et de Romains, souvent déjà fort bruns. Dès le début de notre ère, Strabon (II, 2, 3) avait affirmé, d'après Posidonios (circa 100 av. J.-C.) que les êtres vivants de la région du silphium, dans l'intérieur de la Cyrénaïque, avaient des cheveux crépus, des lèvres saillantes et des nez épatés.

7 Qu'en est-il des célèbres Garamantes du Fezzan ? S'ils sont distingués des Ethiopiens par Hérodote (IV, 183) et par Pline l'Ancien (V, 43), ils n'en constituent pas moins une catégorie d'Ethiopiens *(Garamantici Aethiopes)* pour Solin (XXX, 2, éd. Th. Mommsen, p. 130) et sont dits *perusti* (équivalent étymologique d'*Aethiopes)* par Lucain (IV, 679), ou *furui* (sombres) par Arnobe (VI, 5), lui-même africain et donc habitué à voir des populations brunes. Une inscription métrique d'Hadrumète (F. Bùcheler et A. Riese, *Anthologie, latina,* I, Leipzig, 1894, n° 183, p. 155-156) évoque un esclave originaire du pays des Garamantes et très probablement garamante lui-même, qui s'é-jouit dans la poix de son corps *(et piceo gaudet corpore uerna niger).* On comprend mieux le flottement des témoignages antiques à la lumière des précisions que nous apporte Ptolémée. S'il distingue, dans son tableau des peuples de la Libye intérieure (IV, 6, 5, p. 742-744), les Garamantes de diverses populations éthiopiennes (Girrhei, Nigritae, Odrangidae, etc.), il nous apprend ailleurs (I, 8, 5, p. 21) que les Garamantes, peu éloignés des Ethiopiens, obéissent à un même roi et même qu'ils sont « plutôt déjà » des Ethiopiens. Ces hésitations s'expliquent quand, ailleurs encore (I, 9, 7, p. 25), le géographe précise que les Garamantes sont « quelque peu noirs », comme les habitants de la Triacontaschène (une région qui s'étend en aval de la seconde cataracte du Nil), et que leur carnation n'est ni blanche comme celle des habitants de Syène (Assouan), ni purement noire comme celle des habitants de Méroë.

8 On s'accorde en général à reconnaître des prisonniers garamantes sur la célèbre mosaïque de Zliten en Tripolitaine (S. Aurigemma, l'*Italia in Africa,* I, 1 : I *Mosaici,* Rome 1960, pl. 137 et 151-156) qui représente des captifs particulièrement foncés, sans être pour autant des nègres, aux prises avec les bêtes de l'amphithéâtre. Certains de ces personnages, par exemple celui qui intervient entre un ours et un taureau *(ibid.,* pl. 156), présentent un prognathisme accusé. Mais la couleur est un critère ethnique bien discutable, sur les mosaïques et on s'est demandé si le jaune safran de la peau des prisonniers n'était pas une sorte de fard rituel dont on enduisait les condamnés. D'autre part, en l'absence d'une iconographie des Garamantes assurée par l'épigraphie, on suppose que les captifs appartiennent à ce peuple parce que cette mosaïque est en général datée de l'époque flavienne (mais le consensus n'est pas unanime), au cours de laquelle plusieurs guerres opposèrent Rome aux Garamantes. En fait, il pourrait tout aussi bien s'agir des Nasamons par exemple.

9 L'anthropologie ne contredit pas les indications de Ptolémée qui fait des Garamantes une race intermédiaire. Il y a un tiers de siècle, S. Sergi (Scavi sahariani, dans *Monumenti antichi,* XLI, Rome, 1951, col. 443-504) a donné les résultats d'une étude portant sur une vingtaine de squelettes fragmentaires provenant de diverses nécropoles du pays des Garamantes. Il distingue deux groupes eurafricains (I et II), un

groupe d'Eurafricains nigrifiés (III) et un groupe très fortement nigrifié (IV). On voit mal pourquoi il n'accepte d'identifier aux Garamantes que les groupes I et II, en considérant les groupes III et IV comme les restes de populations soumises à ceux-ci.

10 Les Garamantes vivaient en tout cas au contact de populations encore plus foncées qu'eux, comme le prouvent la relation d'Hérodote (IV, 183), selon laquelle ils donnaient la chasse sur leurs chars aux Ethiopiens Troglodytes, et les textes de Ptolémée auxquels nous avons eu recours (le roi des Garamantes règne aussi sur les Ethiopiens). Les Troglodytes usant, à en croire Hérodote, d'un langage rappelant les cris aigus des chauves-souris, on les a fréquemment identifiés avec les Tibou ou Tédâ du Tibesti, dont la langue comporte des sons sifflés. Mais ce n'est là qu'une hypothèse séduisante.

11 Des îlots de peuplement éthiopien devaient exister à l'époque romaine dans le sud de l'actuelle Tunisie. Ptolémée (IV, 7, 10, p. 785) mentionne bien à l'ouest de l'Ethiopie subégyptienne, au-delà de sables arides, des Ethiopiens Nygbenitae, qui sont apparemment semblables aux Nygbeni dont il fait état (IV, 3, 6, p. 642) au sud-est de la province d'Afrique. Or cette tribu est connue, sous la forme *Nybgenii**, avec une métathèse consonantique banale, par des bornes de limitation du règne de Trajan trouvées au sud du chott el-Fedjedj (CIL, VIII, 22786 e ; 22787 ; 22788). Immédiatement avant les Tidamensii (pour Cidamensii, ou habitants de *Cidamus,* actuelle Ghadamès) et les Nygbeni, Ptolémée mentionne les Erebidae ou « fils de l'Erèbe » ou encore « fils des ténèbres », qu'il désigne certainement ainsi en raison d'une carnation très sombre. Rappelons aussi que dans la coalition des tribus originaires du Sud-tunisien ou de la Tripolitaine que dut affronter, au VIe siècle de notre ère, le général byzantin Jean Troglita, Corippus *(Ioh.,* VI, 92-95) signale des combattants d'un noir de corbeau.

12 Pline l'Ancien (V, 30) nous apprend qu'au sud de l'Aurès et du chott Hodna, c'est le *Nigris* (à identifier à l'oued Djedi) qui formait la limite entre la province d'Afrique et l'Ethiopie. Sur son nom avait été formé l'ethnique *Nigritae** (Pline, V, 43 ; St. de Byzance, s.v. *Nigrêtes,* éd. A. Meineke, p. 474). Maniant volontiers l'arc (Strabon, XVII, 3, 7), ce qui les rapproche des Ethiopiens, ces *Nigritae* sont distingués des Ethiopiens par la plupart des auteurs, mais non par Ptolémée (IV, 6, 5, p. 743). Le fleuve *Nigris* prenait sa source chez des Ethiopiens, les *Tarraelii* et les *Oechalices* mentionnés par Pline (V, 44), tandis qu'une fontaine *Nigris* -ou la source du *Nigris ? (fons Nigris :* Pline, VIII, 77 cf. Pomponius Mêla, III, 96)- était localisée, plus à l'ouest apparemment, sur le territoires des Ethiopiens *Hesperii* (« occidentaux »). L'opinion commune y voyait la source du Nil. Selon Mêla, les indigènes l'appelaient *Nuchul (nunc* dans le manuscrit de base), nom antique de l'oued Noul ou Noun, dans l'extrême sud du Maroc actuel. Le *Nigris* en est donc venu à être un grand fleuve fictif, sans doute discontinu, lié aux spéculations sur l'origine occidentale du Nil. Il constituait une limite commode pour l'esprit entre les Libyco-Berbères et les Ethiopiens, ou, si l'on préfère, entre l'Afrique et l'Ethiopie classée parfois dans l'ensemble de l'Asie.

13 Au sud de la Numidie, il convient de localiser en dehors de l'Afrique romaine les Ethiopiens Girrhei de Ptolémée (IV, 6, 5, p. 743), dont Claudien *(Idylles,* IV, 20-21 : *Girrhaeus)* fait des dompteurs de fauves riverains du Nil. Pline (V, 54) nous apprend en effet que le Nil antérieur était appelé *Giris,* nom que la *Table de Peutinger* (segm. VII, 2) donne à un fleuve coulant du territoire des Nasamons jusqu'à une contrée située au sud des Gétules errant au midi de la Petite Syrte, et même au-delà plus au sud-ouest. Nous ne pouvons discuter ici des théories antiques sur le cours discontinu d'un Nil issu de la Libye occidentale (cf. St. Gsell, *Hérodote,* Alger, 1915, p. 203-215). En supposant des

pertes et des résurgences, les Anciens réunissaient en un être de raison divers oueds sans rapport les uns avec les autres. Il est tentant d'assimiler une partie de ce système hydrographique fictif, qui constituait tout ou partie de l'oued Geir, au sud duquel Ptolémée localise ses *Girrhei,* à l'oued Rihr qui se perd dans le chott Melrirh tout comme l'oued Djedi, avec lequel il peut apparaître dès lors dans une certaine continuité, malgré une rupture de direction très marquée. Dans cette hypothèse, les *Girrhaei* seraient les ancêtres des actuels Rouarha de Touggourt et des Ouargli, particulièrement foncés (cf. G. Aumassip et *alii,* Aperçu sur l'évolution du paysage quaternaire et le peuplement de la région de Ouargla, dans *Libyca A.P.E.,* t. XX, 1972, p. 244-248).

14 Deux témoignages, à cinq siècles de distance, prouvent que les lisières sahariennes de la Maurétanie césarienne étaient, au moins partiellement, peuplées d'Ethiopiens. D'après un fragment d'Appien (*Num.,* 5), Bocchus I, en 105 avant notre ère, affecta de recruter des soldats chez les Ethiopiens voisins de son royaume qui s'étendaient vers l'ouest jusqu'à l'Atlas de Maurétanie (l'Atlas marocain). D'autre part, en 374 après J.-C. le comte Théodose dut affronter, selon Ammien Marcellin (XXIX, 5, 34), loin au sud d'*Auzia* (Sour Ghozlane) des montagnards établis à proximité d'Ethiopiens. On rapprochera cette indication d'un passage de Claudien *(IVe consulat d'Honorius,* 34-35) qui loue Théodose d'avoir parcouru les déserts d'Ethiopie et cerné l'Atlas. Il apparaît ainsi à l'évidence que des populations éthiopiennes étaient implantées sur les versants de l'Atlas saharien.

15 Enfin le Sud-marocain était également peuplé, pour une part, d'Ethiopiens. Sous le règne de Bocchus I, Eudoxe de Cyzique relâcha sur la côte atlantique chez des Ethiopiens limitrophes du royaume de Maurétanie (Strabon, II, 3, 4). Quelques décennies plus tard, Bogud mena campagne contre les Ethiopiens *Hesperii* ou « Occidentaux » (Strabon, XVII, 3, 5, d'après une source d'époque césarienne). Dans leur pays poussaient des asperges géantes. Or, selon Athénée (*Deipn.,* II, 62 e), ces asperges croissent non loin de l'océan, dans une région montagneuse. Il ne peut s'agir que de l'Atlas, puisque les premières montagnes sur la côte atlantique dans la zone tropicale sont celles de Guinée. Nul érudit n'osera supposer une campagne menée jusqu'en Guinée par le modeste roi Bogud. Il faut donc admettre que les *Hesperii Aethiopes* étaient établis sur les pentes du Haut-Atlas ou de l'Anti-Atlas tournées vers l'océan. Au reste, Pomponius Méla (III, 96) situe sur le territoire des *Hesperii* un fleuve *Nu(c)ul* ou *Nunc,* qui est vraisemblablement, nous l'avons déjà dit, l'oued Noun (oued Noul au Moyen Âge). C'est probablement dans le Sous qu'il faut localiser les *Perorsi* considérés par Pline (V, 10, 16 et 43) comme des Ethiopiens. Les Ethiopiens *Daratitae* (Pline, V, 10) habitaient l'embouchure de l'oued Draa, alors que des Gétules, les *Darae* (Id., *ibid.),* vivaient sur le cours supérieur de ce fleuve. Il semble donc que le peuplement éthiopien était concentré sur le rivage de l'océan au sud du cap Rhir. Mais des populations établies plus au nord étaient considérées comme proches des Ethiopiens, voire réputées éthiopiennes (Pline, V, 43) : ainsi les Pharusii, peuple d'archers comme les Ethiopiens, ou encore les *Nigritae* (cf. plus haut). Les *Pharusii* débouchaient dans le bassin de l'*Anatis* (l'Oum er Rbia ou le Tensift) ou encore se rendaient par la route des chotts jusqu'à *Cirta* (Constantine) (Strabon, XVII, 3, 7). Sans doute étaient-ils séparés des *Nigritae* par le Haut-Atlas marocain. St. Gsell *(H.A.A.N.,* I, p. 295-296) s'est demandé s'ils n'étaient pas identiques aux Perorsi. En tout cas, leur ressemblance avec les Ethiopiens semble confirmée par le fait que l'Africaine *Pherusa* (un nom ethnique sans doute à rapprocher de Pharusii), qui intervient dans une campagne électorale à Pompéi, a « les cheveux crépus et la carnation sombre » (E. Etienne, *La vie quotidienne à Pompéi,* Paris, 1966, p. 141). Les *Pharusii* apparaissent donc à tout le moins comme une population

intermédiaire, tout comme les Leukaethiopes (« Ethiopiens blancs ») mentionnés par Ptolémée (IV, 6, 6, p. 745), à localiser peut-être dans la région où l'Atlas s'approche le plus de l'océan, non loin du cap Rhir.

Ethiopien. Sculpture des Thermes d'Antonin à Carthage (photo G. Picard).

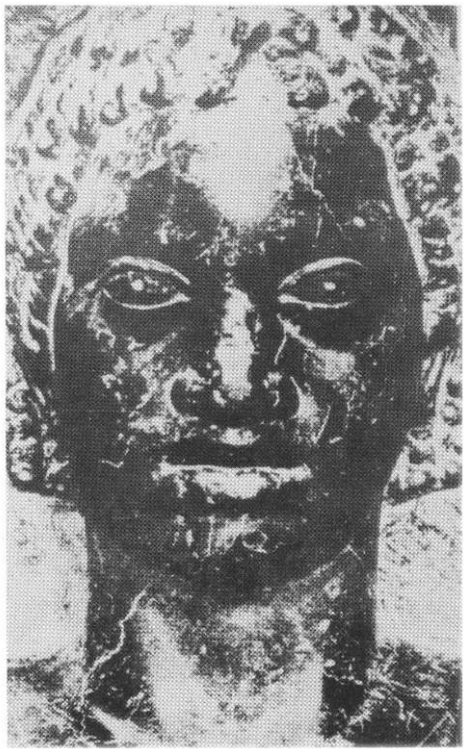

16 Tous ces témoignages que nous venons d'énumérer et d'analyser prouvent que de l'oasis d'Ammon au Sud-marocain, la frange méridionale a été, pour une large part, peuplée de négroïdes dans l'Antiquité. Il ne semble pas que la situation ait beaucoup évolué durant celle-ci. Salluste (*Jug.,* XIX, 6) situe les Ethiopiens au nord, et non au sud, des « régions embrasées par l'ardeur du soleil ». On sait qu'il écrivait vers 40 avant notre ère et qu'il avait une expérience personnelle de l'Afrique. Pausanias (1, 33, 5-6), à l'époque des Antonins, fait état d'Ethiopiens voisins des Maurétaniens, en indiquant que leur territoire est dépourvu de fleuves, ce qui interdit absolument de les localiser dans les savanes au-delà du Sahara. Au milieu du IVe siècle de notre ère, l'*Exposito totius mundi et gentium* (LXII, éd. J. Rougé, p. 202-204) mentionne dans les déserts, à la lisière méridionale de *l'Africa* (par opposition à la Maurétanie et à la Cyrénaïque), des *Mazices,* c'est-à-dire des Berbères, et des Ethiopiens ; et au début du Ve siècle, Paul Orose (I, 2, 92 et 93) borde la Numidie par les monts *Uzarae,* au-delà desquels il signale des tribus éthiopiennes, et la Maurétanie par le mont *Astrixis,* au delà duquel des Ethiopiens, les *Gangines* (cf. les *Aganginae* de Ptolémée, IV, 6,6, p. 748) erreraient dans les sables. Cette dernière précision prouve qu'il s'agit bien encore d'un peuple du désert, ou même plutôt de la frange septentrionale du désert. Il ne paraît donc pas, si l'on considère la suite chronologique des témoignages, que la diffusion du dromadaire en Afrique du Nord et au Sahara ait amoindri de façon sensible l'aire d'implantation des Ethiopiens, du moins jusqu'au Bas-Empire romain. Au reste, il n'y a pas lieu de croire que les Ethiopiens aient négligé d'user des commodités qu'offre la pratique de cet animal puisqu'une mosaïque de *Thuburbo Maius* (Tunis, Musée du Bardo, 2996, cf. G. Ch. Picard,

Le monde de Carthage, Paris, 1956, pl. 41), datant de la fin du IVe siècle, représente des chameliers noirs.

17 Nous avons été conduit à parler de « populations intermédiaires » à propos de tribus comme les *Nigritae* et les *Pharusii* que les sources antiques rangent parfois parmi les Ethiopiens ou, plus souvent, distinguent de ceux-ci. Il est très difficile de comprendre selon quels caractères Ptolémée classe les Mélanogétules (IV, 6, 5, p. 743), malgré leur « noirceur », dans la catégorie des Gétules, les *Girrhei* voisins *(ibid.)* parmi les Ethiopiens, et les Garamantes en dehors de toute catégorie puisqu'ils sont, selon lui (1, 8, 5, p. 21), « plutôt » ou « quelque peu » éthiopiens (cf. aussi 1, 9, 7, p. 25), mais à distinguer des Ethiopiens qui obéissent au même roi qu'eux. De même, on se demandera quelle différence il voyait entre les Mélanogétules, ou Gétules noirs, et les Leukaethiopes (IV, 6, 6, p. 745), ou Ethiopiens blancs. S'agit-il de l'expression linguistique de différences anthropologiques subtiles, mais immédiatement perceptibles pour les Romains ou pour les indigènes eux-mêmes ? Ou, au contraire, d'une certaine imprécision et d'un certain foisonnement fantaisiste du vocabulaire des Anciens dans l'évocation ethnographique ? On aimerait pouvoir en décider par le recours aux documents figurés.

Témoignages iconographiques

18 Malheureusement, les représentations de Noirs dans l'aire de l'Afrique du Nord antique sont d'interprétation très difficile pour l'historien. Beaucoup d'entre elles en effet ne reflètent pas nécessairement des réalités locales ; bien au contraire, on a souvent affaire à des thèmes ou à des séries purement conventionnels.

19 Ainsi, il est douteux que des types ethniques locaux aient inspiré les amulettes puniques à tête de Noir (P. Cintas, Fouilles puniques à Tipasa, dans *Revue africaine,* XCII, 1948, p. 308 ; J. Vercoutter, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois,* Paris, 1945, n° 908, p. 279 et pl. XXIV, 908 ; *L'image du Noir dans l'art occidental,* I, Fribourg, 1976, p. 251, fig. 341) ou les masques négroïdes de Carthage (C. Picard, Sacra Punica, étude sur les masques et rasoirs de Carthage dans *Karthago,* XIII, 1965-1966, p. 11-12 ; cf. aussi p. 40-55). Les deux séries de documents pourraient appartenir à une tradition phénico-égyptienne, comme aussi les scarabées représentant des têtes de Noirs (J. Vercoutter, *op. cit, p.* 93 ; p. 195, n° 451 et pl. XIII ; p. 198, n° 461 et pl. XIII).

20 A l'époque romaine, les pygmées des mosaïques nilotiques si nombreuses en Afrique du Nord, sont, bien entendu, conventionnels (cf. L. Foucher, Les mosaïques nilotiques africaines, dans *La mosaïque gréco-romaine,* Paris, 1965, p. 137-145). Des Noirs nilotiques autres que les pygmées sont parfois également représentés, comme les musiciens de la villa du Nil à *Lepcis Magna,* sans doute des Nubiens (cf. dans la collection *L'Italia in Africa, le scoperte archeologiche 1911-1943,* S. Aurigemma, *I monumenti d'arte decorativa, I mosaici,* Rome, 1960, pl. 86). Même les chasseurs d'autruches de Zliten, en Tripolitaine *(ibid.,* pl. 158) pourraient être en réalité des Strouthophages de la mer Rouge *(Périple d'Agatharchide,* 57, dans *Geogr. graec. min.,* I, p. 147-148). Les vases à parfum, appelés communément balsamaires, en forme de buste de nègre, sont certes représentés en Afrique du Nord, mais aussi dans bien d'autres provinces du monde romain (cf. M. Malaise, A propos d'un buste balsamaire du musée de Tongres, dans *Latomus* XXIX, 1970, p. 142-156 ; S. Boucher, Problèmes de l'influence alexandrine sur les bronzes de l'époque romaine, dans *Latomus,* XXXII, 1973, p. 799-811). Quant aux lampes

représentant des Noirs (cf. *L'image du Noir dans l'art occidental,* I, Fribourg, 1976, p. 260-261, fig. 352, 353, 354), leur décoration a pu être diffusée à longue distance. Dans le cas de figurations de Noirs illustrant des thèmes mythologiques, comme les nageurs d'une mosaïque de Constantine qui évoquent l'Aurore, mère de Memnon l'Ethiopien (A. Berthier, Une mosaïque solaire trouvée à Constantine, dans *Mélanges Carcopino,* Paris, 1966, p. 113-124), la valeur documentaire du type ethnique pour l'aire de l'Afrique septentrionale et saharienne est fort douteuse, car là encore le rôle de la convention peut être considérable.

21 Un nombre assez restreint de documents nous paraît cependant plus susceptible de témoigner de la présence quotidienne des Noirs dans l'Afrique du Nord antique : l'esclave des bains de Timgad *(Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique,* t. III : F. G. de Pachtère, Afrique proconsulaire, Numi-die, Maurétanie (Algérie), Paris, 1911, n° 86, p. 22) ; Thermes noir des thermes d'Antonin à Carthage (G. Ch.-Picard, *Le monde de Carthage,* Paris, 1956, pl. 3) ; le sorcier noir de Carthage (G. Ch.-Picard, *La Carthage de saint Augustin,* Paris, 1965, p. 73-77) ; les chameliers de Thuburbo Maius déjà cités ; un jeune Noir représenté derrière un dromadaire à Thysdrus (el-Djem) (L. Foucher, *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1960,* Tunis, 1961, p. 28) ; un oiseleur noir (P. Gauckler, Le domaine des Laberii à Uthina, dans *Mon. Piot,* III, 1896, p. 200 et pl. 22) ; un cuisinier noir sur la grande mosaïque de la chasse à Hippone (F.G. de Pachtère, *Les nouvelles fouilles d'Hippone* dans *M.E.F.R.,* XXXI, 1911, p. 334-335 et pl. XIX-XX, angle inférieur droit) ; un des quatre athlètes du registre inférieur de la mosaïque des lutteurs découverte à Thina, près de Sfax (M. Yacoub, *Guide du Musée de Sfax,* Tunis, 1966, pl. XV, fig. 1, p. 45), franchement mélanoderme, mais aux traits méditerranéens.

22 De telles représentations ne nous permettent guère de préciser les caractères ethniques des Ethiopiens du Sahara. En effet, aucune homogénéité raciale ne s'y laisse déceler. Comme l'ont relevé G. et C. Charles-Picard *(La vie quotidienne à Carthage,* Paris, 1958, p. 218), l'hermès des thermes d'Antonin « a le nez camus des Soudanais actuels et non celui, beaucoup plus mince, de la race hamitique » (par Soudanais, les auteurs entendent certainement les habitants du Soudan occidental, et non ceux du Soudan nilotique). En regard, on pourra prendre en considération l'aspect méditerranéen du lutteur de Thina que nous venons d'évoquer ou certaines caractéristiques négroïdes un peu isolées (hyperdolichocéphalie, platyrhinie ou prognathisme notamment) que l'on a cru pouvoir reconnaître dans tel portrait de Juba II (E. Boucher-Colozier, Quelques marbres de Cherchel au Musée du Louvre, dans *Libyca Arch.-Epigr.,* I, 1953, p. 26 et fig. 2) ou chez tel prisonnier de la mosaïque des Gladiateurs de Zliten (S. Aurigemma, *op. cit.,* pl. 156 ; *L'image du Noir dans l'art occidental,* I ; p. 268, fig. 366). Tout à fait discutable est le classement par G.H. Beardsley *(The Negro in Greek and Roman civilization,* Baltimore, 1929, n.° 280, 281 et 282, p. 130) de diverses représentations de l'*Africa* personnifiée parmi les images du Noir, bien que Sidoine Apollinaire *(Carm.,* V, 53-54) ait attribué des joues noires à l'Afrique. En tout cas, les documents figurés de l'Afrique du Nord antique nous proposent aussi bien des Noirs aux caractères très affirmés que des « Faces brûlées » à la lisière de la négritude.

Données archéologiques et anthropologiques (G. Camps)

23 L'origine des populations mélanodermes du Sahara a toujours fait l'objet d'hypothèses qui, sous des formes variées, reparaissent périodiquement sous la plume des spécialistes. On pourrait, en simplifiant à l'extrême, classer les différentes opinions en deux catégories : pour les uns, les *haratin,* actuels cultivateurs des oasis, seraient surtout les descendants d'esclaves soudanais amenés du sud par les marchands arabes ; pour les autres, le Sahara fut primitivement peuplé de Noirs, occupant la totalité du désert et qui furent progressivement réduits à une sorte de servage par les conquérants blancs, nomades cavaliers puis chameliers.

24 Pour l'époque historique et antérieurement aux géographes arabes, qui ont décrit un Sahara semblable à celui que nous connaissons, nous possédons des témoignages nombreux d'écrivains grecs et latins présentés ici même par J. Desanges ; il importe toutefois de se méfier des clichés littéraires qui abondent dans les récits antiques et risquent de dénaturer l'information. Presque tous les auteurs anciens qui parlent des régions situées au sud de l'Atlas, pays qu'ils appellent la Libye intérieure ou supérieure, citent des populations mélanodermes qu'ils nomment parfois Ethiopiens occidentaux pour les distinguer de ceux qui habitent au sud de l'Egypte.

25 Différents textes, particulièrement des passages de Strabon, Pline et même d'Ammien Marcellin, historien du IVe siècle de notre ère, prouvent que ces Ethiopiens étaient voisins de la Numidie et des Maurétanies. On les situe volontiers immédiatement au sud de ces provinces ; dans l'actuel Maroc, les Ethiopiens occupent les rives du Draa (Ethiopiens Daratites) ; en Algérie, ils sont voisins du fleuve Nigris que la plupart des historiens assimilent à l'oued Djedi. Stéphane Gsell et J. Desanges ont recensé les nombreux textes ou citations qui, du Ve siècle avant J.-C. jusqu'à la période byzantine, soit pendant plus d'un millénaire, mentionnent des Ethiopiens dans le nord du Sahara, et a fortiori plus au sud. Or n'est-ce pas les mêmes constatations que le voyageur le moins averti peut faire dès qu'il franchit le Haut Atlas, l'Atlas saharien ou l'Aurès ?

26 Mais qu'étaient ces Ethiopiens ? Le mot est d'origine grecque et signifie simplement : « les visages brûlés ». Si dans certains cas il s'applique indiscutablement à de vrais Noirs, tels que les esclaves éthiopiens assez nombreux dans les grandes villes de l'Empire romain : Rome, Alexandrie, Leptis, Carthage, dans d'autres cas, des descriptions que nous serions tentés de qualifier d'ethnographiques nous montrent que ces « Peaux-noires » n'étaient pas des nègres. Voici un texte fort ancien, du IVe siècle avant J.-C. attribué au navigateur Scylax, qui décrit ainsi les Ethiopiens occidentaux voisins de l'île de Cerné sur la côte méridionale du Maroc. « Il y a là des Ethiopiens avec qui les Phéniciens font des échanges... (ils) se parent le corps de peintures, boivent dans des coupes d'ivoire. Leurs femmes se font des parures en ivoire et même leurs cheveux ont des ornements de la même matière. Ces Ethiopiens sont les hommes les plus grands que nous connaissions ; leur taille dépasse quatre coudées, quelques-uns atteignent même cinq coudées. Ils portent la barbe et les cheveux longs. Ce sont les plus beaux de tous les hommes... Ces Ethiopiens mangent de la viande et boivent du lait ; ils font beaucoup de vin de leurs vignes, les Phéniciens en exportent » (*G.G.M. p.* 90).

27 Ces Ethiopiens de la région de Cerné ne sont certainement pas des Nègres ; les peintures corporelles (sans doute des barbouillages d'ocre rouge comme chez les

Maxyes dont parle Hérodote), la longueur de la barbe et des cheveux, leur beauté sensible à un Grec, tout révèle que ces Ethiopiens sont en fait des Méditerranéens du type robuste. Leur pays qui produit de la vigne ne saurait d'ailleurs se situer dans des régions trop méridionales.

28 Cet exemple parmi tant d'autres (comme par exemple ces Leuco-Ethiopiens dont parle Ptolémée (IV, 6, 6), véritables « Nègres blancs ») montrent combien nous devons être prudents dans l'interprétation des textes ou citations plus ou moins tronquées des auteurs anciens. D'ailleurs, dans les mêmes régions traditionnellement attribuées aux Ethiopiens, les mêmes auteurs citent des nomades blancs, les Gétules, et un groupe plus méridional assez solidement organisé, les Garamantes.

29 Nous pouvons donc retenir que durant l'Antiquité le Sahara septentrional était déjà un désert parcouru à l'ouest par des Gétules, à l'est par des Libyens nomades qui furent parfois également nommés Gétules (au moins dans le Sud-tunisien) et au sud-est, dans l'actuel Fezzan et ses abords, les Garamantes. Ces peuples contrôlaient les oasis, déjà décrits au Ve siècle avant notre ère par Hérodote, où des populations mélanodermes, les Ethiopiens, cultivaient les palmiers et le blé tendre. C'est là l'image d'un Sahara infiniment proche de celui de notre époque où les Ethiopiens se nomment Haratin, les Gétules Regueibat ou Chamba, les Garamantes Touareg.

* * *

30 En remontant plus haut dans les temps obscurs de la Protohistoire africaine nous trouverons, paradoxalement, des documents plus précis. Il s'agit des restes humains, trop rares malheureusement, recueillis dans les sépultures sahariennes largement antérieures à l'Islam. Nous emprunterons à M.-C. Chamla les conclusions de l'une des deux parties d'un livre qu'elle a récemment consacré aux populations anciennes du Sahara. L'étude de la cinquantaine de crânes recueillis dans le Sahara central permet la distinction de trois types morphologiques : des Négroïdes représentant à peine 25 %, un type mixte, dans lequel se trouvent associés soit le prognathisme et la leptorhinie, soit l'orthognathisme et la platyrhinie, qui constitue le tiers de l'ensemble et enfin un type non négroïde, bien connu surtout dans le Sahara central (Hoggar-Tassili) représente 41,6 % de l'ensemble des crânes étudiés. Or, quelque 17 ans plus tôt le professeur Sergi avait de même distingué, parmi les crânes recueillis dans les sépultures du Fezzan attribués à juste titre aux Garamantes, 46,6 % d'Eurafricains, 26,6 % d'Eurafricains nigrifiés (= type mixte de M.-C. Chamla) et 26,6 % de négroïdes. En conclusion, M.-C. Chamla estime que depuis les temps protohistoriques la composition raciale des populations des régions sahariennes et sud sahariennes ne semble pas avoir subi de changements profonds.

31 Nous sommes donc ramenés aux conclusions précédemment tirées de la lecture des textes anciens. Passons maintenant aux temps préhistoriques.

* * *

32 Nous disposons de deux sortes de documents : les représentations humaines dans les œuvres d'art rupestre et les rares squelettes découverts au cours des fouilles dans des gisements néolithiques.

33 Tout récemment H. Lhote faisait justement remarquer combien étaient divers les types humains que l'on peut reconnaître dans les gravures et peintures rupestres du Sahara. Le style plus récent est le style camelin ; il est subactuel et tellement schématique que nous ne pourrions reconnaître à quel type humain appartiennent ces stylisations anthropomorphes si nous ne savions pertinemment qu'elles sont l'œuvre des Libyco-Berbères nomades. Dans ces gravures consacrées uniquement aux chasses, combats et chevauchées ou caravanes, aucune place n'est accordée aux sédentaires mélanodermes. Ainsi, en examinant ces mauvaises œuvres, on risquerait d'ignorer l'existence de la partie la plus nombreuse de la population. Quelle leçon pour ceux qui croient pouvoir écrire la Préhistoire du Sahara à partir des seules œuvres rupestres !

34 N'en était-il pas de même aux époques plus anciennes ? Nous serions tentés de le penser lorsque nous étudions les œuvres rattachées au style équidien. Ces conducteurs de chars sont manifestement des eurafricains ; comme leurs chevaux, ils sont venus du nord-est du continent. On peut facilement les assimiler aux Garamantes dont Hérodote dit précisément qu'ils poursuivaient, sur leurs chars, les Ethiopiens troglodytes à la course rapide.

35 Antérieurement à l'époque équidienne (ou caballine), le Sahara central, celui qui est le plus riche en œuvres rupestres, avait été parcouru par des pasteurs de bovins ; ces Bovidiens sont très fréquemment représentés mais tant que les très nombreuses fresques n'auront pas été publiées, on ne pourra faire les statistiques qui s'imposent des différents types humains représentés : les plus fréquents sont des mélanodermes aux traits fins parfois porteurs d'une courte barbe en pointe, longilignes et d'allure élégante (l'Abbé Breuil les appelait les Bovidiens élégants). Ces pasteurs conduisent généralement des animaux aux longues cornes lyrées du type *Bos africanus* qui occupe actuellement toute la bande sahélienne, du Sénégal au Nil. Or les pasteurs actuels de cette zone présentent des caractères somatiques comparables à ceux des Bovidiens que nous venons de décrire, ce sont les Peuls. On sait que les Peuls mélanodermes n'ont que des caractères négroïdes très atténués ; ils semblent constituer une sorte de type transitoire entre leucodermes et mélanordermes, au point même que certains auteurs avaient pensé qu'il s'agissait d'un groupe métis dont les caractères seraient fixés. Retenons dès maintenant que non seulement les Bovidiens des peintures tassiliennes ressemblent aux Peuls, que les troupeaux sont constitués des mêmes races bovines mais encore qu'on a cru pouvoir reconnaître dans certaines fresques des représentations du rituel peul, sorte d'imagerie sacrée des rites d'initiation. (A. Hampate Ba et G. Dieterlen, 1366).

36 A l'équation Equidiens = Garamantes, on serait donc tenté d'ajouter la complémentaire Bovidiens = Peuls = Ethiopiens.

Personnages négroïdes d'une peinture du style des Têtes rondes à Sefar, Tassili n'Ajjer (photo M. Gast).

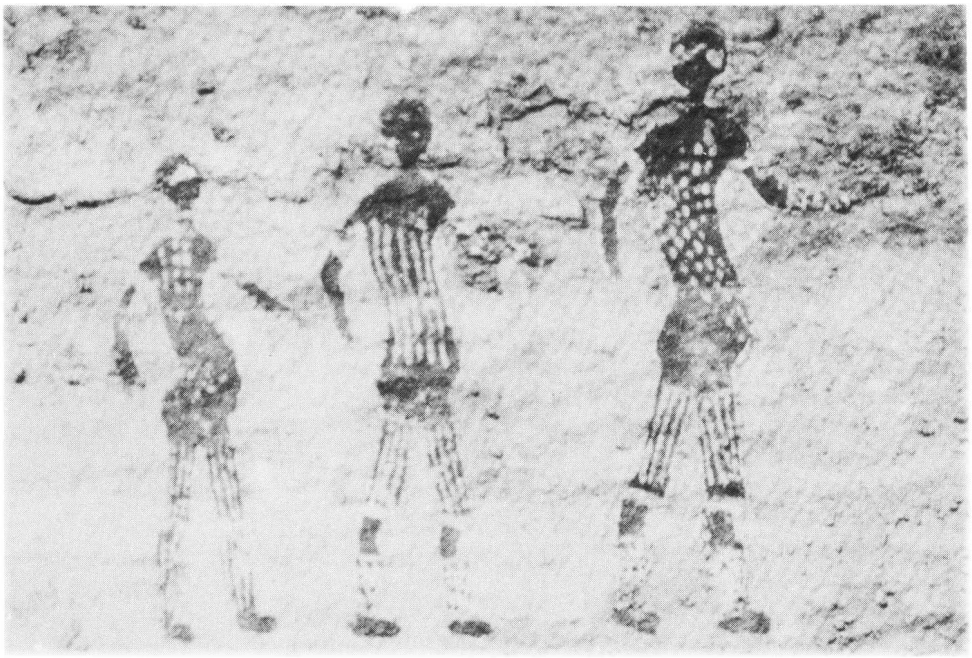

Archer de la phase ancienne bovidienne à Sefar, Tassili n'Ajjer 'photo M. Gast).

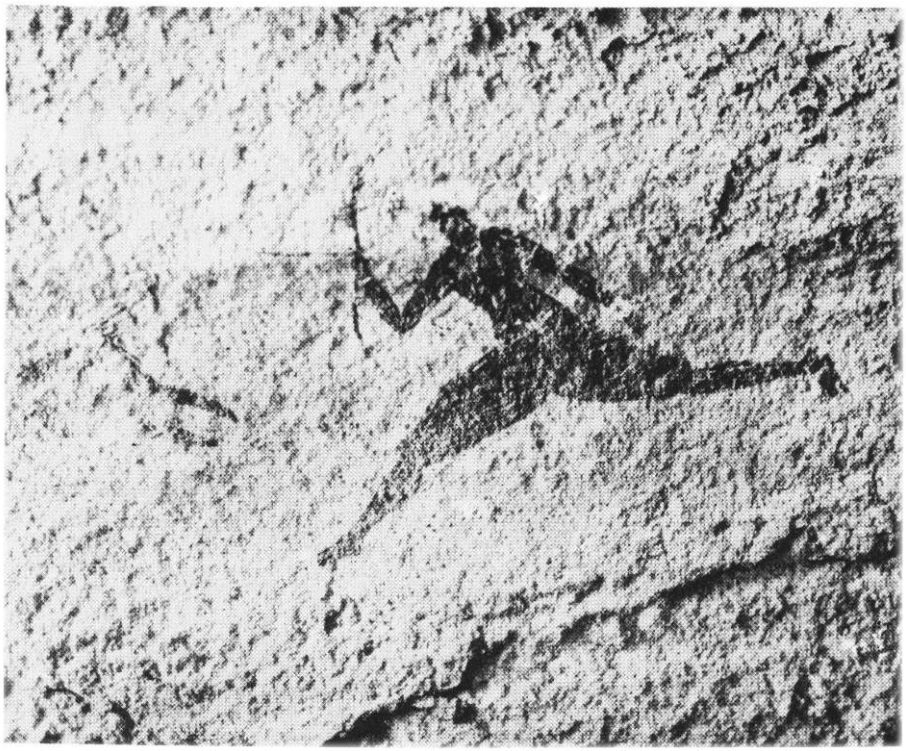

37 On ne saurait toutefois assimiler arbitrairement tous les éleveurs de bovins au Néolithique saharien à des Proto-Peuls ; il semble en effet qu'il y avait, simultanément ou se succédant à un rythme assez rapide, d'autres types humains ; certains, franchement europoïdes (style d'Iheren-Tahilahi plus récent que les Bovidiens Proto-

Peuls du style de Sefar-Ozanéaré), d'autres, nettement négroïdes qui semblent plus anciens et que H. Lhote associe à l'élevage du *Bos brachyceros* qui serait antérieur à l'arrivée du *Bos africanus.* Cette assertion sur l'association de négroïdes et du bœuf à cornes courtes est pour le moins étrange car le *Bos brachyceros* semble bien originaire du Maghreb : la race brune de l'Atlas répandue dans toute la partie nord du continent en est la forme actuelle. Quoi qu'il en soit, et nous suivons encore H. Lhote dans ses interprétations, il semble bien que les prédécesseurs des Bovidiens aient été de vrais négroïdes, à fort prognathisme. Antérieurement encore on place les mystérieux auteurs du style des Têtes rondes qui, pour H. Lhote, sont aussi des négroïdes.

38 Ainsi, l'examen des fresques sahariennes permet d'établir que les mélanordermes (Négroïdes vrais ou Ethiopiens) ont toujours occupé le Sahara mais que les éléments europoïdes deviennent progressivemement plus importants aux époques plus récentes et surtout à partir de l'introduction du cheval à la fin du IIe millénaire. Mais jamais les populations mélanodermes ne furent éliminées. C'est d'ailleurs ce qu'ont montré (cf. *supra),* les restes humains d'âge protohistorique ; ceux d'âge néolithique que nous allons examiner maintenant confirment parfaitement cette opinion.

39 Au cours de la période que nous appelons néolithique, qui s'étend du VIIe au IIe millénaire, les Négroïdes typiques sont les plus nombreux d'après M.-C. Chamla qui distingue parmi eux un type fin et un type robuste dit soudanais. Un autre groupe présente des caractères mixtes lui aussi subdivisé en un type fin et un type robuste. Enfin, un seul méditerranéen découvert au Mali, à Aïn Guettara, représenterait le stock leucoderme dans les temps néolithiques. Or ce site a livré deux squelettes ; le premier de type méditerranéen n'était accompagné d'aucune industrie, tandis que le second, entouré d'éclats de quartz taillés et de perles en coquilles d'œuf d'autruche, est un négroïde de type robuste. On peut donc se demander si cet unique méditerranéen appartient réellement à l'époque néolithique et s'il n'est pas plus récent.

* * *

40 Nous arrivons donc à la conclusion que des populations mélanodermes, des Aethiopes, pour reprendre l'expression antique, ont de tout temps occupé les régions sahariennes et que l'évolution la plus sûrement discernable est un lent accroissement de certains groupes leucodermes dont l'origine extérieure ne saurait être mise en doute. Anthropologues et archéologues admettent généralement que cette origine n'est pas le Maghreb mais le nord-est de l'Afrique.

41 Quant aux mélanodermes proprement sahariens, il est certain que leurs descendants, les Haratin (qui se nomment eux-mêmes en tamahaq les *izeggaγen,* c'est-à-dire les « Rouges ») ne peuvent avoir conservé fidèlement les caractères d'ailleurs multiples et imprécis des Ethiopiens. Il est aussi sûr qu'ils ont, au cours des siècles, subi de nombreux apports proprement négroïdes, d'origine soudanaise. Si nous devons rechercher dans les groupes humains actuels ceux qui doivent avoir le plus fidèlement conservé les caractères de ces anciens Ethiopiens, c'est vers les Toubous et les Peuls que nous devons nous tourner.

42 Ces peuples vivent précisément dans la zone immédiatement voisine du Tropique qui partage en quelque sorte le Sahara en deux versants : l'un, où prédominent les Blancs, l'autre, presque entièrement occupé par les Noirs. On a cru longtemps que ces deux groupes étaient des métis constitués au contact des deux grands ensembles

méditerranéens et soudanais et dont les caractères se seraient fixés. C'est ainsi qu'on a pu dire que le Toubou avait « du sang berbère dans un corps soudanais ». En fait, les travaux les plus récents redonnent tout son intérêt à une vieille hypothèse qui faisait de ces groupes des populations reliques descendant des hommes à peau foncée, des gens à la face brûlée, des Ethiopiens préhistoriques ou antiques.

43 Le professeur Vallois, en 1951, admettait favorablement que ces différents groupes constituent « un stock primitif qui ne s'est nettement différencié ni dans le sens noir, ni dans le sens blanc. Les croisements ne seraient intervenus que secondairement, modifiant, en différents endroits la race indigène pour la rapprocher tantôt des Noirs, tantôt des Blancs ».

44 Quand les écrivains anciens parlaient de Leuco-Ethiopiens et de Mélano-Gétules, ils traduisaient, par ces expressions qui nous paraissent saugrenues, les réalités particulièrement complexes du Sahara septentrional, le seul qu'ils aient réellement connu.

45 Nous optons donc en faveur de l'origine étroitement autochtone des Haratin descendant des Ethiopiens plus ou moins métissés au cours des derniers millénaires avec des éléments blancs méditerranéens dans le nord et le centre du Sahara, avec des Négroïdes soudanais dans la partie méridionale et occidentale. Les différences sensibles qui peuvent apparaître entre les Haratin, les Peuls et les Toubous, groupes que nous faisons tous trois descendre des Ethiopiens néolithiques protohistoriques et antiques, ne doivent guère nous troubler car les documents littéraires, artistiques, ostéologiques dont nous disposons montrent que ces anciens Ethiopiens étaient eux-mêmes très divers.

46 De plus, la différenciation des genres de vie (et par conséquent des régimes alimentaires) entre Haratin, sédentaires des oasis du Sahara septentrional et central, Toubous nomades du Tibesti et Peuls pasteurs de la région sahélienne, ne peut pas ne pas avoir eu des répercussions somatiques divergentes sur ces trois groupes issus des plus anciennes populations sahariennes.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL S. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* Paris, I, 1913, p. 293-304.

DESANGES J. L'iconographie du Noir dans l'Afrique du Nord antique, dans *L'image du Noir dans l'art occidental,* Fribourg, 1, 1976, p. 246-268 et 308-312.

— Le peuplement éthiopien à la lisière méridionale de l'Afrique du Nord d'après les témoignages textuels de l'Antiquité, dans *Actes du Colloque « Afrique Noire et Monde méditerranéen dans l'Antiquité »,* Dakar, 19-24 janvier 1976.

CAMPS G. *Massinissa ou les débuts de l'Histoire,* Libyca Archéol. Epigr. t. VIII, 1960.

CHAMLA M.-C. *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes,* Mém. du C.R.A.P.E. IX, Paris A.M.G., 1968.

DANIELS CH. *The Garamantes of southern Libya.* Stoughton, 1970.

BEARDSLEY G.-H. *The Negro in greek and roman civilization.* Baltimore, 1929.

PACE B., SERGI S., CAPUTO G. *Scavi sahariani,* Rome, Acad. dei Lincei, 1951.

VALLOIS H.-V. *Les races humaines,* Paris, P.U.F., 1951.

LHOTE H. Problèmes sahariens, *Bull, d'Archéol. maroc,* t. VII, 1967, p. 57-89.

PICARD G.-C. et C. *La vie quotidienne à Carthage,* Paris, Hachette, 1958.

PICARD G.-C. *La Carthage de Saint-Augustin.* Paris, 1965.

BREUIL H. *Les roches peintes du Tassili n'Ajjer,* Congr. panafricain de Préhist., Alger, 1952, pp. 65-219.

HAMPATE BA. A. et DIETERLEN G. *Koumen, Texte initiatique des Pasteurs Peul, Cahiers de l'Homme,* La Haye, Mouton, 1961.

— Les fresques d'époque bovidienne du Tassili n'Ajjer et les traditions des Peuls, *Journ. de la Soc. des African.* t. XXXVI, fasc. 1, 1966, p. 143-157.

LHOTE H. Les peintures pariétales d'époque bovidienne du Tassili. Éléments sur la magie et la religion, *ibid.* pp. 9-27.

CAMPS G. Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara. *Rev. de l'Occident musulm. et de la Méditerranée occidentale,* n.° 7, 1970, p. 34-35.

LONIS R. Les Ethiopiens du Pseudo-Scylax, mythe ou réalité géographique. *Le sol, la parole, l'écrit, Mélanges R. Mauny,* Paris, 1981, p. 385-394.

MUZZOLINI A. Le groupe europoide d'Iheren-Tahilahi, étage « Bovidien final » des peintures du Tassili. *Rev. de l'Occident musulm. et de la Méditerranée occidentale,* n.° 32, 1981, p. 121-138.

MUZZOLINI A. Essai de classification des peintures bovidiennes du Tassili. *Préhistoire ariégeoise,* t. XXXVI, 1981, p. 93-113.

INDEX

Mots-clés : Antiquité, Archéologie, Ethnologie